

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 51 (1993)
Heft: 4

Artikel: Le crime dans la ville
Autor: Aepli, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-140235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CRIME DANS LA VILLE

Pierre AEPLI
*Commandant de la
Police cantonale vaudoise*

INTRODUCTION

On constate aujourd'hui¹ que dans la plupart des pays développés on a passé des craintes soulevées par les menaces extérieures que représentaient la puissance militaire et l'idéologie expansionniste de l'ex-URSS à celles que fait naître l'accroissement de la violence au sein de nos sociétés. Les problèmes de sécurité se trouvent désormais placés au premier plan des préoccupations de nos concitoyens. Comme l'urbanisation se poursuit, la question de l'insécurité se pose surtout en ville.

Mon propos consistera alors à examiner les causes de la montée de la violence et à voir si les villes sont vraiment plus touchées par ce phénomène et, si oui, pourquoi et sous quelles formes; j'aborderai aussi, brièvement, la relation qui peut exister entre urbanisme et criminalité et m'exprimerai enfin sur les mesures à envisager pour mieux contrôler la situation.

LA MONTÉE DE LA VIOLENCE ET DE LA CRIMINALITÉ

Ces phénomènes ne peuvent être dissociés des transformations que subit notre environnement; ils lui sont intimement liés.

L'évolution de nos sociétés est caractérisée par l'opposition des forces qui poussent à la concentration et de celles qui mènent à l'éclatement. Les premières sont principalement d'origine économiques et politiques; les manifestations qui relèvent de la culture de masse y participent aussi. Les secondes découlent de la primauté acquise par les intérêts privés sur ceux de la collectivité et de l'affirmation des particularités nationales, culturelles, religieuses et ethniques comme facteurs constitutifs d'identités d'autant plus recherchées qu'elles ont été niées ou humiliées.

¹ Conférence donnée lors de la 27e Journée du Mont-Pélerin, le 22.10.1993.

L'effondrement du monde communiste et de l'idéologie marxiste soutendent ces modifications. La stabilité de l'ordre international de l'après guerre était fondée sur les règles claires qu'avaient peu à peu établies les deux superpuissances et sur l'élément fédérateur que constituaient les doctrines communiste et capitaliste. Cette stabilité a fait place à la confusion des intérêts et des idées et conduit à la recherche de nouveaux équilibres dans la violence.

L'instabilité qui en résulte est amplifiée par les difficultés économiques et l'explosion démographique de certaines régions du globe. Les mouvements migratoires s'accroissent et placent les pays développés devant des problèmes qu'ils ont de la peine à maîtriser.

Cette évolution ne saurait bien évidemment pas rester sans effet sur la sécurité. Le choc des cultures, la crise économique, l'expansion de mouvements mafieux, de l'Est comme du Sud, les luttes internes entre ou au sein des mouvements politiques exilés et des communautés ethniques établies à l'étranger ont de plus en plus d'effets sur la vie quotidienne des pays d'accueil.

Il faut, à ce stade, aborder le facteur qui influence le plus la criminalité et la violence : la drogue. Depuis la fin des années soixante, sa consommation et son trafic n'ont cessé de croître. La dépendance qu'elle suscite lui assure des débouchés sûrs et les divergences qu'elle soulève dans l'opinion publique, chez les politiques et les experts, diminuent l'efficacité des mesures prises pour la combattre. Les profits énormes qu'elle génère permettent, outre le financement de certains mouvements de lutte politique, l'extension du crime organisé. Si celui-ci constitue aujourd'hui une des principales menaces pour nos sociétés, la vie de tous les jours de beaucoup de personnes est surtout affectée par les petits délits imputables à la nécessité pour les drogués de financer leur consommation et, dans certaines villes, par les véritables combats de rue auxquels se livrent les trafiquants et les bandes pour contrôler un marché si profitable. On estime, dans certaines régions, que le 80% des crimes et délits sont liés à la consommation des stupéfiants.

Pierre HASSNER, professeur au Collège de France, a remarqué¹ "Nous entrons dans un nouveau Moyen-Age qui, pour les uns, est porteur d'universalité et de flexibilité, de multiplication féconde des types d'appartenance et d'allégeance, et donc d'ouverture et de tolérance, pour les autres, de guerre de religion, de bandes armées, de mendiants et de pirates, bref d'anarchie et de conflits permanents".

¹ Le Monde du 27.10.92

GÉOGRAPHIE DE LA CRIMINALITÉ

La violence, liée à l'évolution de l'environnement, varie dans le temps et dans l'espace.

La hiérarchie de l'homicide est dans l'ensemble à peu près conforme à la hiérarchie du développement à écrit Jean-Claude CHESNAIS¹. Sur le long terme, la violence a régressé dans nos sociétés. Le développement de l'Etat et l'amélioration des conditions économiques ont joué un rôle majeur dans ce processus mais ils ne suffisent pas à rendre compte en totalité du plus ou moins grand recours à la violence dans les rapports individuels. L'histoire, les moeurs doivent être prises en compte également. C'est la raison pour laquelle on note des différences importantes entre les taux d'homicides nationaux par exemple. Les chiffres qui suivent se réfèrent à la période 1976-1978 et indiquent le nombre d'homicides pour 100'000 habitants².

Danemark	0.6	Autriche	1.3
Suisse	0.8	Hongrie, Bulgarie	2.1
Pays-Bas	0.8	Roumanie	2.5
Grande-Bretagne	1.1	Finlande	3
RFA	1.2	Etats-Unis	9.3

Par ailleurs, la criminalité urbaine diffère de celle de la campagne. Martin Killias et Gilles Riva notent que "une grande partie de la criminalité grave avant le XVIIIe siècle était concentrée dans les zones faiblement peuplées et était commise au préjudice des voyageurs qui traversaient ces régions"³. L'urbanisation, conséquence de l'industrialisation modifiera la situation. Les cités concentreront les problèmes et seront désormais plus dangereuses que les campagnes. Les chiffres cités ci-dessous⁴ indiquent toutefois que toutes les villes ne présentent pas les mêmes taux d'homicides (chiffres de 1989). Il en est de même de leurs quartiers. Les habitants ne sont pas égaux devant le crime. Il suffit de relever la différence qui existe entre les zones résidentielles américaines protégées par des gardes privés, des installations d'alarmes et les ghettos.

¹ Histoire de la violence, Jean-Claude CHESNAIS, collection Pluriel

² Jean-Claude CHESNAIS, ouvrage cité page 61

³ Crimes et insécurité : un phénomène urbain, Martin KILLIAS et Gilles RIVA dans Revue internationale de criminologie et de police technique 2/1984

⁴ Politik und Wirtschaft 10/1991

Ville	Population	Homicides	Taux d'homicides
Atlanta / USA	470'000	186	39.6
New York	7'000'000	1'583	34.7
Lyon	8'000'000	66	8.3
Paris	2'000'000	156	7.8
Zurich	348'000	10	2.9
Tokyo	7'000'000	111	1.6
Aarhus, DK	290'000	1	0.3

Le Professeur Killias a relevé¹ que le taux de commission des délits graves (homicides, viols, agressions et brigandages) est 4,7 fois plus élevé dans les principales villes suisses que dans les autres localités de notre pays; quant aux cambriolages, ils sont deux fois plus nombreux dans les cités qu'à la campagne.

Il est intéressant de noter que pour les auteurs de ces infractions, cette différence ville / campagne ne se retrouve pas, ce qui indique bien que les délinquants, attirés par les opportunités qu'elles offrent, se rendent dans les villes pour y commettre leurs délits. La même constatation peut être faite pour les victimes lorsqu'on met en regard le lieu de leur domicile et l'endroit où elles ont été agressées.

Une comparaison des statistiques criminelles américaines et suisses montre que la différence entre villes et zones rurales est moins marquée aux Etats-Unis qu'en Suisse². Une étude de Pyle 1976³ a évalué la distance moyenne parcourue par le délinquant américain pour accomplir son forfait. Elle fait ressortir une distance moyenne de 2.4 à 5 km pour les meurtres, de 2,2 km pour les viols et de 4,85 km pour les cambriolages. Une autre étude a montré, pour la ville d'Oakland, que 66% des zones résidentielles ne connaissaient pratiquement aucun vol alors que plus de 25% de ceux-ci étaient commis sur moins de 4% du territoire local⁴.

La mobilité des délinquants suisses paraît plus élevée que celle des criminels américains.

¹ KILLIAS et RIVA, article cité

² Crime in the Cities and on the Countryside, communications de Martin KILLIAS et André KUHN à la 11e Conférence de criminologie internationale de Budapest, 1993

³ KILLIAS et RIVA, article cité

⁴ Idem

On peut l'expliquer, en partie du moins, par la situation géographique de la Suisse qui favorise les mouvements des malfaiteurs étrangers et par les échanges plus soutenus dans notre pays qu'aux Etats-Unis entre zones rurales et urbaines.

En outre, la segmentation de la population américaine est beaucoup plus marquée et se traduit, pour les couches les plus défavorisées, par un regroupement à base généralement ethnique dans des quartiers où s'accumulent les problèmes et où la violence s'exerce principalement entre les habitants de ces secteurs.

POURQUOI LA CRIMINALITÉ EST-ELLE PLUS FORTE EN VILLE ?

Plusieurs raisons l'expliquent.

L'une a trait à la concentration des biens, des richesses et des problèmes dans les villes. Il en découle que les opportunités pour les délinquants y sont plus nombreuses qu'à la campagne alors que les risques y sont réduits.

La délinquance est en effet favorisée par l'affaiblissement du contrôle social en ville. Que cet affaiblissement résulte de la montée de l'individualisme et de l'égoïsme, de l'indifférence face au sort de son voisin, de la peur d'intervenir lorsqu'un délit est commis ou d'autres raisons encore, il favorise l'anonymat dont profitent les criminels.

Ce repliement sur soi, ce manque de contact humain qui caractérise souvent les habitants des villes va engendrer des sentiments de crainte puisque ceux que l'on évite apparaissent hostiles et dangereux. Ils seront d'autant plus ressentis comme tels qu'ils se différencieront par leur provenance ou leurs coutumes. On évitera alors certains lieux, certaines personnes, certains groupes et l'on contribuera ainsi à segmenter la société. Les modifications de notre environnement évoquées au début de mon exposé produisent principalement leurs effets dans les villes : les migrants y affluent, provoquant souvent le départ de gens plus aisés et, par conséquent, de nouveaux problèmes financiers pour les villes déjà confrontées à de sérieuses difficultés.

FORMES SPECIFIQUES DE LA CRIMINALITÉ URBAINE

Au-delà des simples aspects quantitatifs de la délinquance, plus forte en ville que dans les régions rurales, quelques formes de criminalité ne trouvent leur plein épanouissement, si l'on peut dire, qu'en milieu urbain.

J'en vois quatre.

La première a trait aux délits que j'appellerai complexes car liés au développement de la technologie ou touchant au domaine des transactions commerciales et financières. Ils sont naturellement commis la plupart du temps aux endroits où sont concentrés les utilisateurs de cette technologie et les acteurs de ces transactions, c'est-à-dire dans les villes.

Les trois autres s'inscrivent dans le cadre des modifications de notre environnement : brassage des populations, conflits ethniques et politiques, progrès de la consommation de drogue en particulier. Je veux parler du crime organisé, des gangs et de la violence de certains groupes.

La drogue est l'un des éléments clés de ce tableau. C'est elle qui favorise l'expansion des organisations de types mafieux qui a changé le visage des villes et fait, plus que tout autre facteur, augmenter la violence dans les rues.

Les profits que le crime organisé tire du trafic des produits stupéfiants lui donnent une puissance considérable qui l'a amené à quitter ses bases traditionnelles pour chercher à s'implanter dans des pays jusque là épargnés par ce phénomène. Les bouleversements politiques ont par ailleurs conduit d'autres organisations de type mafieux, en provenance notamment des pays de l'Est et de Hong-Kong, à étendre à l'Europe leurs activités. Ces dernières concernent aussi bien le trafic de drogue que les vols de véhicules sur une grande échelle, la prostitution et d'autres délits. Ces nouvelles organisations font preuve d'une grande brutalité.

La violence politique, elle, est principalement le fait de groupes étrangers poursuivant leur lutte à partir des territoires où ils ont trouvé refuge. Ils s'attaquent aux représentants et aux intérêts de leur pays d'origine sur le sol du pays d'asile et collectent des fonds au profit de leur lutte en se livrant au trafic de drogue, à des attaques à main armée ou en procédant, au sein de leur propre communauté, à l'extorsion de fonds. Les luttes entre factions rivales ou entre communautés ethniques ne sont pas rares non plus.

Toutes les grandes villes américaines connaissent le problème des gangs. A l'extrême, Los Angeles. Sur 300 km², 450 bandes armées, plus de 80'000 "combattants". Un gang, c'est d'abord un territoire qu'un groupe dont les membres appartiennent généralement à une même ethnie s'attache à conquérir pour le transformer en zone de profit par la vente de la drogue, puis à le défendre. Par la violence.

C'est au début des années soixante-dix que le phénomène a explosé aux USA. A mesure que le melting pot américain a cessé de fonctionner, la partie la plus défavorisée de la population noire, celle qui vit dans les grands centres urbains, s'est repliée sur elle-même et a développé sa microculture. Il en a été de même pour d'autres groupes ethniques. Les gangs ont alors fleuri au sein des communautés. Très vite, ils ont monopolisé le trafic du crack. Bon marché, vendu en grande quantité, le crack représente souvent pour les jeunes défavorisés des ghettos, la seule possibilité, non seulement d'avoir un revenu, mais encore de s'élever dans l'échelle sociale. Les mêmes qualités d'énergie d'imagination et de persévérance qui permettent à leurs concitoyens appartenant aux couches moyenne et supérieure de réussir, leur sont nécessaires pour s'imposer à l'intérieur du système criminel qui est généralement le seul auquel ils aient accès.

Les conséquences de cette évolution sont dramatiques pour l'espace urbain, les quartiers aux mains des gangs se dégradent rapidement, les immeubles se vident, les

magasins ferment, les gens vivent terrés chez eux et les rues deviennent dangereuses. Des quartiers entiers échappent parfois à toute forme d'autorité légale.

Le cas des banlieues européenne est différent. On y trouve moins de violence, les bandes y sont moins armées et moins structurées, le crack n'y a pas encore pénétré et le facteur ethnique, bien que présent, n'est pas prépondérant. Les banlieues demeurent plus ouvertes que les ghettos américains. Elles subissent une criminalité importante mais qui concerne plus la petite et la moyenne délinquance que les crimes graves. Les délinquants, individuellement ou en bandes, commettent souvent leurs délits à l'extérieur alors que les gangs américains, du moins jusqu'à présent, ne quittent guère leur territoire, sauf parfois pour effectuer des raids de représailles à l'encontre de leurs adversaires. Les émeutes de Los Angeles ont cependant montré que la situation pourrait évoluer.

ENVIRONNEMENT ET CRIMINALITÉ

J'ai examiné les rôles des facteurs économiques, culturels, ethniques, sociaux et politiques sur le niveau de la criminalité. Voyons maintenant quelles influences exercent l'architecture et l'urbanisme dans ce contexte.

Paul Hofer, parlant du Moyen-Age, énumère 6 critères qui, combinés, caractérisent une ville : une structure économique, une structure sociale, une intégration dans des réseaux commerciaux, une forme juridique, une volonté politique et une architecture¹. L'unité urbaine remarquée par César Marchetti tient aussi au fait qu'il doit être possible, en utilisant le moyen de transport adéquat, de se rendre d'un point à un autre en moins d'une heure². Ces différents critères dessinent les contours d'un ensemble cohérent dont les parties individuelles s'intègrent dans un tout et entretiennent toutes sortes de relations. Dès l'instant que ces liens n'existent plus on en arrive à de simples agglomérats de constructions, au mieux dotés de cellules (communes, associations, etc) qui créent des conditions de vie agréables à leurs habitants, au pire, qui apparaissent comme des zones grises sur le plan de la cité, c'est-à-dire pratiquement des territoires que rien ne relie à l'ensemble, qui concentrent les problèmes et dont personne ne s'occupe aussi longtemps que leurs habitants n'en sortent pas. La spécialisation des fonctions, les différences ethniques, sociales et économiques, qui façonnent la géographie urbaine des pays développés, reproduisent de plus en plus les divisions économiques, sociales, raciales, culturelles et religieuses que présente le monde.

¹ "Oh Suisse, qu'as-tu fait de tes villes ?" d'Olf SCHNEBLI, *Le Temps stratégique*, hors série, novembre 1986.

² "Joie ! Demain les hommes s'enfermeront dans des villes murées", Césaire MARCHETTI, *Le Temps Stratégique*, été 1988.

En examinant maintenant rapidement, parce qu'il existe peu d'études à ce sujet, l'influence que peuvent avoir certaines formes d'architecture sur la criminalité, on peut relever que toutes celles qui atténuent le contrôle social augmentent l'insécurité et la délinquance. C'est ainsi que les immeubles-tours et ceux qui disposent de plusieurs entrées connaissent un plus grand nombre de délits que les immeubles moins hauts ou ayant moins d'entrées. Certains auteurs pensent aussi qu'il existe une corrélation entre la laideur de certains quartiers et l'insécurité qui y règne¹.

La lumière joue aussi un rôle. Historiquement les villes sont devenues plus sûres lorsqu'elles ont été éclairées.

Le contrôle social qui influence si fortement le taux de criminalité (le Japon illustre bien cette affirmation) dépend de certaines formes architecturales, mais beaucoup plus de l'arrangement même de l'espace urbain et dans ce cadre, de la bonne distribution des fonctions et des services. La ghettoïsation des communautés favorise le développement de sociétés parallèles et provoque souvent leurs affrontements.

Il est évident que les maux recensés ne tiennent pas qu'aux formes que prennent l'architecture et l'urbanisme et qu'ils sont, en premier lieu, la conséquence des développements sociaux, économiques, raciaux et culturels, mais ceux-ci ne peuvent être qu'accentués par l'évolution qui transforme les villes en agglomérats de territoires juxtaposés et dont les degrés de développement ne sont plus comparables et qu'aucun projet commun ne lie.

QUEL AVENIR ?

Puisque nous avons lié l'évolution de la criminalité à celle de l'environnement, il faut revenir à la rapide analyse faite au début de cet exposé. La désintégration de l'ordre politique et les turbulences qu'elle entraîne, sur fond de crise économique et démographique, accentueront les mouvements migratoires. Ce seront les villes qui en seront le plus affectées. Déjà en proie à de sérieuses difficultés, elles peineront à intégrer les nouveaux arrivants qui, on peut raisonnablement le prévoir, seront conduits à se regrouper et à se raccrocher à leurs références culturelles et religieuses. L'ancrage dans le territoire urbain de ces différences façonnera le visage de nos cités.

Le développement au sein de ce tissu de population d'organisations de type mafieux, ayant pris naissance ici ou transplantées de leurs pays d'origine, est probable, comme l'est celui des affrontements entre mouvements rivaux. Le trafic de drogue et les profits qu'il procure resteront au centre des luttes, le crime organisé se renforcera et la violence aussi.

C'est donc un avenir sombre que nous affronterons.

¹ Habitat et réputation, S. DAMER et L. HARTSHORNE, *Déviance et société*, 1991, vol. 15, N° 3.

QUELS MOYENS POUR LUTTER CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA CRIMINALITÉ URBAINE ?

Ce développement s'inscrit dans un contexte beaucoup plus vaste dont il est la résultante. Parmi les facteurs principaux qui génèrent cette situation, j'ai fait ressortir ceux qui conduisent à l'éclatement de la société en des communautés différenciées culturellement, religieusement, ethniquement et territorialement. L'ignorance réciproque de ces groupes, leur développement séparé et l'hostilité qui peut les opposer, constituent des dangers pour nos sociétés.

La lutte contre la criminalité doit tenir compte de ces dimensions en se déroulant sur deux plans.

D'abord, en combattant de la façon la plus efficace possible, les trafiquants de drogue, le crime organisé et les délinquants de toute nature.

Ensuite, en faisant en sorte que ce combat soit englobé dans un ensemble plus vaste, marqué par une volonté politique affirmée d'appréhender les problèmes dans leur globalité et de coordonner les interventions des instances concernées pour que les actions portent sur les causes mêmes des problèmes.

Dans ce sens, toutes les mesures qui permettent d'éviter la fragmentation de la société et le repli sur elle-même des différentes communautés doivent être entreprises. L'architecture, comme l'urbanisme, jouent ici un rôle fondamental parce qu'il leur appartient de favoriser, par l'aménagement urbain, la décentralisation des services, les possibilités de travail et de loisirs, les relations entre les habitants et de les amener ainsi à se sentir partie d'une même société.

Quant à la police, son rôle se modifiera également. Dans certaines situations, elle demeurera la seule représentante de l'autorité avec qui les habitants des zones défavorisées resteront en contact et, de ce fait, elle aura à traiter des cas qui ne font pas partie de sa mission traditionnelle. Son rôle social augmentera.

Par ailleurs, l'éclatement de la société en différentes communautés la conduira à devoir gérer les problèmes en tenant compte des particularités de chaque groupe. Le modèle de police en vigueur sur le continent européen, à savoir une police purement professionnelle, axée en priorité sur le maintien de l'ordre et de la sécurité publics, évoluera dans deux nouvelles directions inspirées des expériences anglo-saxonnes. La première verra la police s'attacher, en collaboration avec les citoyens, à agir sur les causes mêmes des problèmes et non seulement à chercher à en combattre les effets.

La seconde, plus ambitieuse, visera à mettre en place une collaboration permanente avec les communautés pour les aider, d'une façon générale, à surmonter leurs difficultés.

Le recrutement et la formation de la police devront naturellement être adaptés.

CONCLUSIONS

Une société qui change subit des tensions. Elles se reflètent dans le taux de criminalité. Le pire n'est heureusement pas toujours sûr et les projections faites doivent être jugées à l'aune de la parole de Pierre Dac : "Il faut toujours se méfier des prévisions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir". Il n'en reste pas moins que l'on retrouve aujourd'hui une montée de la criminalité, comme l'avaient connue d'autres époques, en particulier la seconde moitié du XIXe siècle, lorsque les conditions sociales résultant de l'urbanisation et de l'industrialisation avaient eu pour conséquence une forte augmentation de la violence.

La situation est rendue plus complexe par certaines caractéristiques des changements actuels, en particulier par l'importance des mouvements migratoires et des heurts qu'ils provoquent dans nos sociétés vieillies.

Je suis persuadé que ces difficultés vont devoir être affrontées pendant longtemps. Nous ne pourrons en réduire les effets que si les problèmes sont abordés de concert entre toutes les parties.

L'UBS, une banque
de bon conseil.

